

Processus 3 : Gestion des relations fiscales

Au travers de situations professionnelles, l'étudiant(e) sera amené(e) à acquérir des compétences en matière de gestion fiscale.

Voici quelques-uns des sujets abordés :

- L'organisation de la fiscalité en France
Ex : qui paye des impôts ?
à quoi servent les impôts ?
- Les opérations relatives à la TVA
Ex : comment établir la déclaration de TVA ?
quels conseils donner en matière d'options de TVA
- L'impôt sur le revenu
Ex : comment calculer l'impôt sur le revenu ?
- L'impôt sur les sociétés
Ex : quelles sont les particularités relatives à l'impôt sur les sociétés ?
- La diversité des impôts
Ex : qu'est-ce que la contribution économique territoriale ?
quand payer les impôts locaux ?
- ...

Le recours aux outils informatiques est régulier. Par ailleurs, les compétences acquises en processus 3 seront également mises en œuvre au cours d'ateliers professionnels.